

**Arrêté n° 2026-291 du 27 février 2026
établissant l'état des listes de candidats au premier tour de scrutin des élections municipales
et communautaires du 15 mars 2026 dans le département du Cher**

Le préfet du Cher
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 225, L. 263 à L. 267, R. 28 et R. 127-2 à R. 128-3 ;

Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

Vu le décret du 22 octobre 2025 portant nomination de M. Philippe LE MOING SURZUR en tant que préfet du Cher ;

Vu l'arrêté n° 2025-1852 du 30 décembre 2025 accordant délégation de signature à M. Mohamed ABALHASSANE, secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Bourges ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2026-0065 du 15 janvier 2026 fixant les délais et les modalités de dépôt des candidatures dans le cadre des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ;

Vu les résultats du tirage au sort réalisé en préfecture et dans les sous-préfectures de Saint-Amand-Montrond et de Vierzon le 27 février 2026 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'état des listes des candidats au premier tour de scrutin des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026 définitivement enregistrées, soit en préfecture à Bourges, soit en sous-préfectures à Saint-Amand-Montrond ou à Vierzon, est reproduit, par commune, dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : À l'ouverture de la campagne électorale, le lundi 2 mars 2026, les communes doivent avoir aménagé les emplacements spéciaux d'affichage prévus par l'article L. 51 du code électoral.

Les panneaux seront numérotés et attribués aux candidats dans l'ordre indiqué dans l'annexe au présent arrêté, résultant du tirage au sort réalisé le 27 février 2026.

Article 3 : Le présent arrêté et son annexe, en ce qui concerne la commune, devront être affichés dans chaque bureau de vote le jour du scrutin.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture et les sous-préfets de Saint-Amand-Montrond et de Vierzon ainsi que mesdames et messieurs les maires du département du Cher sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié à l'ensemble des communes du Cher.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,

signé : Mohamed ABALHASSANE

"Voies et délais de recours : conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr".

Municipales 2026

Tour 1 - 15 mars 2026

LISTE DES CANDIDATURES

18 Cher

1 / 430

Edité le 27/02/2026 à 17:57:22

18 - Cher / Vierzon (183)**18015 - Aubigny-sur-Nère****Proportionnel - Communes de 1000 habitants et plus****1 ENSEMBLE POUR AUBIGNY**

Candidat au conseil communautaire

1 Mme RENIER Laurence	OUI
2 M. GRESSET François	OUI
3 Mme SANCHEZ Elvire	OUI
4 M. DUVAL Sylvain	OUI
5 Mme BELLACHES Sophie	OUI
6 M. JACQUINOT Olivier	OUI
7 Mme GUIMARD Mélanie	OUI
8 M. RAFFESTIN Didier	OUI
9 Mme GROUSSEAU Lucile	OUI
10 M. BOUILLO Jean-Jacques	OUI
11 Mme LEDIEU Florence	OUI
12 M. GAUTROT Thierry	OUI
13 Mme GELOTTE Françoise	OUI
14 M. HAUTEMONT Regis	OUI
15 Mme BUREAU Annette	
16 M. CARLIER Éric	
17 Mme POTEAU Faustine	
18 M. CHAUSSERON Benjamin	

18 - Cher / Vierzon (183) / 18015 - Aubigny-sur-Nère

19 Mme FIGUEIREDO Isabelle

20 M. CHESNE François

21 Mme GUERIN-PELLETIER Catherine

22 M. FROMION Pierre-Marie

23 Mme THOR Kelly

24 M. BLONDEAU Julien

25 Mme DENGLOS Sandrine

26 M. BOURGEOIS Yann

27 Mme LAGRANGE Marie-Lyne

28 M. ADAM Xavier

29 Mme RIBALLET Veronique

30 M. MANIERE Didier

31 Mme XIONG Estelle